



DOSSIER

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

P. 6

Éducation : zoom sur la rentrée 2025 P. 14

Mobilités : l'entrée ouest de la ville réaménagée P. 16

Patrimoine : rénovation de la Salle de Visite P. 18



06

03 ÉDITO

04 RETOUR EN IMAGES

06 DOSSIER

► Le Centre Communal d'Action Sociale

12 GÉOLOCALISATION

14 INFOGRAPHIE

► Zoom sur la rentrée 2025



14

16 VIE LOCALE

- Requalification de l'entrée de ville ouest
- Travaux de voirie
- Salle de Visite
- École maternelle d'Arlod



16

20 TRIBUNE POLITIQUE

21 PORTRAITS

► Dans les coulisses du service "Entretien Bâtiments"

15 TERRITOIRE

► Santé



22

22 INFOS PRATIQUES

23 AGENDA



Édito

Chères Valserhônoises, chers Valserhônois,

Dans ce dernier numéro de votre magazine municipal pour l'année 2025, nous vous invitons à découvrir en détail le rôle essentiel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Valserhône. Présent au quotidien auprès des habitants, il agit en faveur de toutes les générations : accompagnement des seniors, soutien aux familles, animations pour les jeunes et moins jeunes, et appui à toute personne traversant une période difficile. Le CCAS est ainsi au cœur de la solidarité locale et contribue, à travers ses missions variées, à renforcer les liens qui unissent notre commune.

La rénovation de la Salle de Visite, sur la place Charles de Gaulle, se poursuit également et touche à sa fin. Sa réouverture prochaine constituera un moment important dans la restauration et la valorisation du patrimoine de notre ville. Située dans le quartier de l'ancienne gare, cette salle emblématique accueillera une partie des festivités de fin d'année. Sa rénovation contribue ainsi à offrir un cadre renouvelé à nos événements collectifs.

Enfin, ce numéro revient sur plusieurs projets qui marquent l'automne 2025 au sein de notre ville. En effet, plusieurs chantiers viennent de débuter ou sont programmés très prochainement : l'aménagement des berges du Rhône, la construction de la nouvelle école maternelle d'Arlod, le lancement des travaux liés au réseau de chaleur urbain, ainsi que l'aménagement de l'entrée ouest de la ville, au niveau de l'avenue Maréchal Leclerc.

Je conclurai en vous invitant à venir, nombreuses et nombreux, profiter de la programmation festive de décembre dont vous retrouverez le détail dans les pages de notre magazine et en vous souhaitant d'ores et déjà une très belle fin d'année 2025.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Régis Petit

Maire de Valserhône



Pas encore abonné(e) à notre newsletter électronique ?

Ne manquez pas les actualités de la 3^{ème} ville de l'Ain, inscrivez-vous à notre newsletter via le site internet ou par mail : communication@valserhone.fr

SUIVEZ-NOUS !

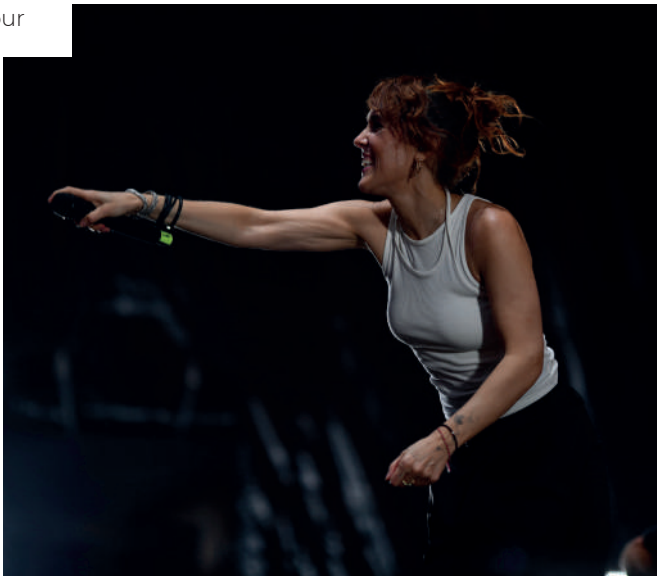


www.valserhone.fr

Vie culturelle



► Scoop Music Tour



► Fête de la République



Vie sportive

► Tournoi international de basket U18M (EVB Basket)

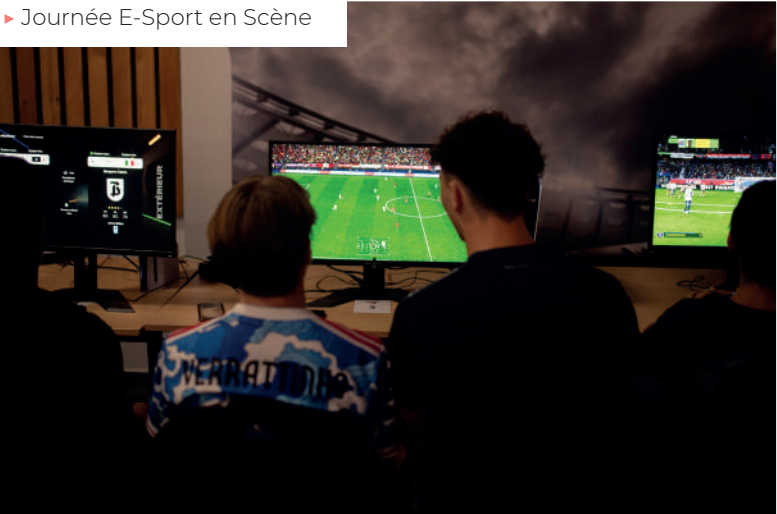


Vie associative, sportive et culturelle
Dans le cadre du Festival Tous en Scène

► Forum des Associations



► Journée E-Sport en Scène



► Antigél explore Valserhône



CLIC-CLAC,
À VOS APPAREILS !

Cette rubrique est dédiée à vos captures inédites ! Pour participer, envoyez vos plus belles photos en haute définition ainsi que vos coordonnées à communication@valserhone.fr

Merci à Marie JACQUES, habitante de Valserhône, pour cette magnifique photographie prise le lundi 15 septembre 2025 en fin d'après-midi.





DOSSIER

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



CCAS de Valserhône
34, rue de la République
ccas@valserhone.fr
Tél. 04 50 56 60 72

Horaires d'ouverture :
Lundi et mercredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi : de 13h30 à 17h
Jeudi : de 9h à 12h
Vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

**Permanence des élus,
uniquement sur rendez-vous.**

**Entité distincte de
la commune, le CCAS
remplit un rôle clé
d'accompagnement social
des Valserhônois tout au
long de leur vie.**

Une administration spécifique
Il est important de rappeler que le CCAS est un **Établissement Public Communal (EPC) indépendant**. Il représente une personnalité morale de droit public, distincte de celle de la commune, disposant d'une autonomie administrative et financière.

Le CCAS de Valserhône est constitué d'un Président, M. le Maire Régis PETIT, de 6 élus municipaux et de 6 membres nommés qui représentent les associations du secteur social local, entre autres : Alfa 3a, l'ADAPA, l'ADAPEI, l'AFLBB, la Croix-Rouge et le Secours Populaire.

Un large éventail de missions
La mission première du CCAS est d'accueillir, informer et orienter. Une équipe d'une dizaine de professionnels sont présents en centre-ville et à Musinens pour assurer un premier accueil inconditionnel dans trois locaux distincts.

Le CCAS de Valserhône propose des services, des dispositifs et des actions qui permettent d'accompagner les habitants tout au long de leur vie, et notamment durant les périodes difficiles (précarité financière, problème de logement, violences ...).

Le CCAS, c'est aussi un ensemble d'activités et d'événements qui permettent aux jeunes, aux familles et aux seniors de bénéficier d'un large choix de temps conviviaux et intergénérationnels.

Dans ce dossier, découvrez toutes les facettes du CCAS !

Zoom sur...

La nouvelle Maison des Citoyens à Viala

Prochainement, une nouvelle Maison des Citoyens va ouvrir ses portes rue Viala, sous le restaurant scolaire. Ce nouvel établissement d'environ 100m² proposera des services, des permanences et des activités pour tous.

Au bord du Rhône, les équipes du CCAS animeront chaque semaine des ateliers pour les jeunes, pour les familles et pour les seniors.

L'établissement est composé d'une salle de réunion, d'un bureau administratif et de deux salles polyvalentes.

Le programme sera bientôt disponible, en attendant, n'hésitez pas à contacter la Maison des Citoyens Claude Tournier à Musinens pour découvrir les programmes d'activité (04 50 48 41 34).



Le logement social

Le CCAS est un **centre d'enregistrement** des demandes de logement social et de renouvellement de ces demandes. Cependant, il ne dispose d'**aucun pouvoir décisionnaire au niveau de l'attribution de ces logements**. C'est une instance, en l'occurrence la Commission d'Attribution de Logement (CAL), indépendante du CCAS et de la commune, qui a cette compétence décisionnelle. Ces commissions sont internes aux différents bailleurs.

Voici le circuit à suivre de la demande jusqu'à l'attribution d'un logement social :

- Dépôt et enregistrement du dossier de demande de logement social (en ligne ou auprès du CCAS) ;
- Obtention automatique d'un numéro départemental unique ;

► Le CCAS met à jour le serveur national d'enregistrement afin que le dossier du demandeur soit visible par chaque bailleur social ;

► La commission d'attribution de logement (CAL) de chaque bailleur examine les dossiers positionnés sur les logements ;

► Le bailleur propose un logement aux demandeurs selon la décision de la CAL ;

► Si le demandeur accepte, le bail est signé et l'entrée dans le logement peut être réalisée.

Lien utile :
www.demande-logement-social.gouv.fr



Plus d'infos

Aperçu du nombre de logements sociaux à Valserhône

Type de logement	Nombre de logements au 01/01/2023	Nombre de demandes de logements en attente au 31/12/2023	Nombre de logements attribués en 2023
T 1	96	125	21
T 2	418	235	27
T 3	737	202	63
T 4	502	154	29
T 5	139	18	11

Sur Valserhône, le parc locatif social s'élève à 28,22% (source : répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux 2024).

Les actions Jeunesse

Des activités hebdomadaires et pendant les vacances scolaires

Tout au long de l'année, le CCAS propose un programme diversifié à l'attention des jeunes, que ce soit en période scolaire ou pendant les vacances. Soirée à thèmes, sorties et également des accueils libres sont au rendez-vous !



Retrouvez les programmes des activités

Des actions de prévention

Depuis plus de 2 ans, un éducateur spécialisé en prévention jeunesse accompagne en moyenne une trentaine de jeunes à Valserhône. Ce poste permet une relation socio-éducative, souvent dans la rue, afin d'aider les jeunes à (re)trouver un chemin scolaire ou professionnel, à devenir acteur de leur vie et à les accompagner dans leurs projets au sein de la société.

Des projets ponctuels

Par exemple, un chantier jeunes a été réalisé durant l'été 2025 par 4 adolescents et leur éducateur afin de rafraîchir et peindre les locaux de la nouvelle Maison des Citoyens à Viala.



Qui contacter ?

Tuana : 06 14 18 52 76
Farid : 06 22 94 60 60

citoyennete-jeunesse@valserhone.fr



La parole à Sabri, éducateur spécialisé



Quel est votre parcours ?

Il a commencé en 2020, dans l'action éducative de terrain. J'ai obtenu mon diplôme d'État d'éducateur spécialisé en 2023, mais bien avant cela, mon apprentissage s'est forgé dans la **réalité du terrain, au cœur du travail de rue**, dans les lieux de vie informels.

Vous insistez souvent sur le lien avant tout humain. Concrètement cela signifie quoi ?

L'éducateur spécialisé en prévention, c'est d'abord une **présence humaine**. Ce qui ressort de mes nombreux échanges avec les jeunes, c'est que l'éducateur est une **personne de confiance**, une épaule sur laquelle le jeune peut s'appuyer, un repère dans un quotidien parfois instable. C'est un adulte fiable, qui écoute sans juger, qui revient même quand le jeune l'envoie balader et qui croit en ce jeune même quand celui-ci a cessé d'y croire.

Racontez-nous votre quotidien.

Il est fait de rencontres, de doutes et d'impact. Mes journées sont très variées, **mais il y a toujours ce fil rouge : aller à la rencontre**. Cela passe par des maraudes dans les quartiers, des discussions improvisées ou profondes, de l'accompagnement individuel, des projets collectifs autour du sport, de la culture ou de la citoyenneté. J'interviens aussi en lien avec les familles, les établissements scolaires, les partenaires sociaux. Il ne s'agit pas de "sauver" qui que ce soit, mais d'être là, de proposer une alternative, un dialogue, un chemin.

Il y a des jours où le doute est là, bien sûr. Mais il suffit parfois d'un simple "Merci", d'un regard qui change, d'un jeune qui vous dit : "Heureusement que t'étais là à ce moment-là", pour que tout reprenne du sens.

Quels sont les caractéristiques de ce métier ?

C'est un métier d'**engagement et d'humilité**. La prévention spécialisée est un travail de l'ombre, qui demande du temps, de la patience et surtout de l'humilité. On n'attend pas des résultats immédiats. On sème, parfois sans voir éclore. Mais on sait que chaque graine plantée peut un jour donner quelque chose. C'est un métier profondément humain, qui remet sans cesse en question, mais qui donne aussi beaucoup en retour.

Les actions Seniors

Le portage de repas à domicile

Avec le concours de La Poste, le CCAS propose la livraison de repas à domicile dès **6,75€ par jour** et par repas. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès du CCAS. Ce service s'adresse aux personnes de 70 ans et plus et aux personnes de moins de 70 ans en situation de handicap (en fonction du quotient familial).



Le plan d'urgence (plan canicule)

Pour garantir une veille attentive auprès de nos aînés, la ville tient un registre des **personnes dites "fragiles"**. N'hésitez pas à vous inscrire ou inscrire vos proches.



Qui contacter ?

CCAS

04 50 56 60 72
ccas@valserhone.fr

Les activités "Bel-âge"

Dès 70 ans et à l'aide d'une inscription unique, bénéficiez des animations organisées par le CCAS : colis de Noël, goûters saisonniers, guinguettes...



L'aide au transport pour l'accès aux soins

Prochainement, le CCAS organisera un **service d'aide financière aux transports** pour vos rendez-vous médicaux. Sur réservation, un taxi pourra vous conduire depuis votre domicile vers un organisme de santé et à prix réduit (en fonction du quotient familial).



Les actions Famille

Des activités hebdomadaires et pendant les vacances scolaires

Sur la base du constat que partager une activité renforce les liens familiaux, le CCAS propose de nombreux ateliers intergénérationnels pour s'amuser, découvrir ensemble et faire connaissance avec d'autres familles.

Le cartable des parents



Des séances parents-enfants pour faciliter l'accompagnement à la scolarité.



Le projet de jardin partagé

Toute l'année, les animatrices adultes-familles réservent un grand espace pour semer, planter et entretenir tout un jardin à Musinens. N'hésitez pas à participer à ces ateliers conviviaux et ouverts à tous.



Qui contacter ?



Service Dynamiques Citoyennes et Jeunesse

04 50 48 41 34
citoyennete-jeunesse@valserhone.fr

La parole à Amélie, travailleuse sociale



Quel est votre parcours ?

Portant de l'intérêt à l'humain, ma formation scolaire s'est orientée rapidement vers le social. J'ai effectué mes stages et expériences professionnelles dans différentes structures sociales (handicap, hébergement...) qui ont confirmé ma voie.

De formation Conseillère en Économie Sociale et Familiale, j'ai obtenu un Bachelor en Travail Social en 2009, puis débuté mon parcours professionnel à Valserhône dans les domaines de l'insertion sociale et socio-professionnelle.

Vous insistez souvent sur le lien avant tout humain. Concrètement cela signifie quoi ?

L'important dans ce métier c'est d'abord d'être à l'écoute des personnes... Être à l'écoute sans porter de jugement c'est aussi tisser un lien de confiance, élément qui est à mon sens

est essentiel dans le travail de l'accompagnement social.

La personne trouve ainsi un repère, un appui pour suivre sa démarche vers l'autonomie.

Racontez-nous votre quotidien.

Ma mission est d'accompagner les familles et les adultes. Le **lien social** est le maître mot de notre quotidien.

Par un accueil inconditionnel à la Maison des Citoyens Claude Tournier, mon rôle est d'identifier les besoins des familles et/ou adultes, pour y répondre par la mise en place d'animations collectives selon les problématiques rencontrées.

Je travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec l'animatrice famille et les partenaires sociaux éducatifs du territoire.

Chaque jour est rythmé par des actions et animations familles, ou de lien social intergénérationnel et interculturel qui sont l'essence même de ce lieu de vie. Certains habitants nous disent même "**ici c'est ma deuxième maison**".

Quelles sont les caractéristiques de ce métier ?

Dans ce métier, il faut de la **patience et de l'engagement** car les résultats ne sont pas immédiats. Pour autant le public sait redonner sens à notre travail dans chaque petite phrase du quotidien "merci pour ce que vous faites", "sans vous je n'aurais jamais pu découvrir cet endroit", "avec la maison des citoyens je ne reste pas seule" "au moins mon enfant sort des écrans"...

Retrouvez les programmes des activités



Les dispositifs essentiels

Le premier accueil

Notre équipe a pour objectif d'accueillir, d'informer et orienter tous les publics au sein de trois sites distincts à Valserhône.

Avec le concours d'une centaine de partenaires associatifs et institutionnels, le CCAS de Valserhône œuvre chaque jour en faveur de l'accès aux droits pour tous.



Les aides légales et les aides facultatives

Le CCAS accompagne les dossiers d'aide sociale légale aux personnes âgées, handicapées et les obligations alimentaires. Le CCAS traite les demandes d'aides financières liées à des factures de la vie quotidienne. Ces dossiers sont étudiés en commission permanente et avec le concours d'un travailleur social.



La domiciliation

La domiciliation est une forme de boîte aux lettres interne au CCAS.

Celle-ci permet aux personnes concernées de faire valoir leurs droits et d'accéder régulièrement à leur courrier.



Les bons alimentaires

En complément des associations présentes sur le territoire, le CCAS peut délivrer des bons alimentaires à utiliser dans les commerces de proximité. Ces "chèques alimentaires"

sont disponibles pour les personnes accompagnées par un agent social et sous réserve des conditions de ressources financières.



L'accès aux droits pour tous

Durant toute l'année, le CCAS organise des permanences mobiles au cœur des lieux d'activité de Valserhône (marchés hebdomadaires, sites scolaires, pension de familles, EHPAD...) afin de rencontrer les habitants et parler avec eux de leurs droits.

À l'aide de ces rencontres, trouvez le meilleur interlocuteur et profitez d'un accompagnement individualisé à l'aide de nos partenaires associatifs et institutionnels.

Qui contacter ?

CCAS

04 50 56 60 72
ccas@valserhone.fr



1 Village des Associations

Depuis la rentrée de septembre, ce sont **7 associations** qui sont installées dans les structures déplacées depuis le site du Centre de Loisirs vers le **site des Gorges**, sur les anciens courts de tennis extérieurs.

Ce déménagement est une conséquence directe du sinistre qui a touché l'école d'Arlod au printemps 2025. En effet, le site du Centre de Loisirs a pour vocation d'accueillir prochainement à la fois les classes de maternelle et d'élémentaire de l'école d'Arlod.

Les 7 associations :

- 1- Bellegarde Handball Club
- 2- Cercle des Nageurs de Bellegarde sur Valserine
- 3- Ski Club Valserhône
- 4- Sou des écoles laïques de Bellegarde
- 5- Spéléo Club Bellegarde sur Valserine
- 6- Triathlon du bassin bellegardien
- 7- Valserhône Badminton 01



Parc du Crédo et square des colibris

Le nouveau Parc du Crédo livré en août 2025 propose une **aire ludique et récréative**, une offre élargie d'**équipements sportifs** ainsi que des espaces en sols souples et du mobilier neuf.

Ces aménagements viennent compléter l'offre ludo-sportive du quartier, comprenant notamment le **Square des Colibris** livré en juillet 2025.

I Coût total : 628 062 € TTC



3 Fresque participative

Fin juin 2025, le mur arrière de la tribune de rugby de la Plaine des Sports a été recouvert par une création artistique monochrome, fruit du travail du duo d'artistes Dupin & Duclos.

En amont de leur réalisation sur site, les deux artistes avaient travaillé avec les enfants du périscolaire des écoles d'Arlod et du Bois des Pesses ainsi que ceux du Centre de Loisirs. Une démarche participative qui a été source d'inspiration et a permis aux dessinateurs de s'imprégner de la vision qu'ont les enfants de leur ville. Un regard enfantin émerveillé qui se retrouve dans chaque détail de cette fresque.



4 Terrain de foot Stade Roger Petit

La réfection du terrain synthétique a été finalisée mi-septembre 2025.

I Coût total : 875 000 € TTC



5 Aménagement des Berges du Rhône

C'est parti ! L'implantation du tracé de la phase 1 de ce projet de la ville a débuté cet automne à Arlod. Le tracé s'étend de la base d'aviron jusqu'à la Plaine des Sports. Une attention particulière est donnée à la prise en compte des enjeux environnementaux.

Livraison estimée de la phase 1 : été 2026.



Illustration non contractuelle - Atelier Fontaine



Plus d'infos sur ce projet

Incivilités

La ville condamne fermement les dégradations répétitives commises sur les aires de jeux et de loisirs ainsi que sur les équipements sportifs municipaux. **Toute infraction sera constatée et poursuivie conformément à la loi.**



Éducation

ZOOM SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



Les ¹ EFFECTIFS

1 860 ÉLÈVES
Maternelle **686**
Élémentaire **1 174**



PAR ÉTABLISSEMENT :

- ▶ Arlod **219** élèves
- ▶ Bois des Pesses **158** élèves
- ▶ Châtillon **238** élèves
- ▶ Grand-Clos **198** élèves
- ▶ Marius Pinard **401** élèves
- ▶ Montagniers **192** élèves
- ▶ Pierre Longue **204** élèves
- ▶ Vouvray **250** élèves



RÉPARTIS EN :

▶ **77 classes**
dont 2 classes ULIS ²



LE PERSONNEL INTERVENANT DANS LES ÉCOLES :

- ▶ **29 ATSEM** ³
- ▶ **2 ETAPS** ⁴
- ▶ **27 animateurs**
- ▶ **21 agents polyvalents / entretien**



L'opération Petits Déjeuners

Petits déjeuners servis en 2025/26

Écoles

Lancement

▶ **3 120**

Arlod : 1 680

Grand-Clos : 1 440

▶ **Début novembre 2025**



¹ Chiffres arrêtés au 18/09/2025
² Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
³ Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles
⁴ Éducatrices Territoriales des Activités Physiques et Sportives

SANTÉ

Dans un contexte national extrêmement tendu en matière d'accès aux soins, l'offre sur le territoire de Terre Valserhône continue de s'étoffer progressivement.

IRM

Moins de 2 ans après sa réouverture en centre-ville, le Centre d'Imagerie Médicale de Valserhône, porté par France Imageries Territoires, a pris en charge début septembre son premier patient sur l'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) nouvellement installée.

En complément de l'offre de radiologie, mammographie et échographie réouverte fin 2023, cette IRM est une avancée rendue possible grâce à l'engagement des équipes médicales et des collaborateurs.

L'installation de cet équipement de pointe constitue une réponse concrète aux enjeux de lutte contre la désertification médicale et de renforcement de l'accès aux soins de proximité.

Contact

Centre d'imagerie médicale de Valserhône
3 Rue Ampère

Informations et prise de rendez-vous sur le site : radiologie-bellegarde.fr



Nouvelles spécialités

Le pôle santé Terre Valserhône situé rue Sainte Clémence et géré par Ker Santé, poursuit son développement avec de nouvelles spécialités au service des habitants du territoire.

Après l'installation de trois chirurgiens-dentistes, deux nouvelles spécialités sont venues compléter l'offre en septembre : l'**orthodontie** et la **pédodontie**.

L'arrivée de ces deux nouveaux praticiens spécialisés permet ainsi d'élargir l'accès aux soins pour les enfants et les jeunes patients, tout en réduisant les délais de prise en charge.



REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE VILLE OUEST



Illustration non contractuelle

Ce projet de création de voie verte sur l'avenue Maréchal Leclerc s'inscrit dans une démarche de requalification et de partage de l'espace public, d'amélioration du cadre de vie et de développement des mobilités durables.

Le nouvel aménagement vise à :

- Requalifier l'entrée ouest de la commune
- Favoriser les mobilités douces (piétons, cyclistes)
- Améliorer la qualité paysagère et environnementale
- Réduire la vitesse de circulation pour apaiser l'entrée de ville
- Favoriser l'accessibilité au réseau de transport urbain avec la création d'un nouvel arrêt de bus

► Assurer le raccordement efficace des polarités génératrices de déplacement grâce à des aménagements continus, sécurisés et qualitatifs.

Il permettra de connecter l'entrée de ville ouest de Valserhône et ses activités (pôle de santé, échangeur autoroutier etc.), au quartier de Musinens, à la cité scolaire Saint-Exupéry, puis au centre-ville et à la gare, de manière sécurisée pour les modes doux.

Réalisation de la 1^{ère} tranche

Le périmètre de la première tranche d'aménagement s'étend du giratoire de la gendarmerie (la Barbière) à l'avenue Normandie Niemen, soit 750 mètres linéaires.

Coût estimé de la 1^{ère} tranche

(travaux de voirie et réseaux, études et frais divers) :
2,2 millions d'euros TTC

Période de travaux prévisionnelle

Début 2026 - fin 2026



Les premiers travaux menés par la Régie des Eaux ont débuté en septembre 2025.

LES AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE

Grande rue (Lancrans)

Réaménagement de la voie ainsi que du carrefour avec le chemin de la chapelle, création d'un plateau surélevé et d'un rétrécissement, réaménagement des trottoirs, création d'un mur de soutènement et création d'un parking de 10 places.

I Coût : 260 297 € TTC



Parking Crédo

Réfection complète du parking de 93 places, création d'éclairage et marquage au sol.

I Coût : 71 780 € TTC



Parking d'Arlod

Création de 7 places de parking

I Coût : 19 931 € TTC



Place Victor Bérard

Création d'un "bombé" pour améliorer la sécurité.

I Coût : 12 380 € TTC



Des travaux ont également été réalisés :

- Chemin de Chantemerle (**34 509 € TTC**)
- Chemin des Peupliers (**25 251 € TTC**)
- Chemin de la Gare (**44 700 € TTC**)
- Chemin Petite Côte (**27 174 € TTC**)
- Chemin Moulin Métral (**34 674 € TTC**)
- Impasse de la Queille (**18 134 € TTC**)

À venir fin 2025

Réseau de chaleur

VALSERHÔNE
Chaleur

Ce réseau va **valoriser l'énergie issue de l'incinération des déchets**, effectuée au sein de l'usine du SIVALOR. La chaleur émise sera récupérée pour chauffer de l'eau afin d'alimenter des logements sociaux, des copropriétés privées, des industries et des bâtiments publics de Valserhône.

Ce projet est à la fois **vertueux économiquement**, avec un prix stable dans le temps, **et écologiquement**, avec beaucoup moins de dioxyde de

carbone rejeté dans l'atmosphère.

Ce projet est le fruit d'un **partenariat entre la ville de Valserhône, le SIVALOR, la SEM LÉA et DALKIA.**

Les travaux devraient débuter fin de cette année 2025.



Plus d'infos



Ombrières de parking à toiture photovoltaïque

Ces réalisations poursuivent un double objectif : d'une part, produire de l'électricité afin d'alimenter le réseau avoisinant et, d'autre part, procurer de l'ombre sur les parkings existants.

Le lancement des travaux est prévu fin 2025 pour les parkings des Étournelles et de la Plaine des Sports. Ceux relatifs au parking du gymnase Antoine Jacquet ont été reportés à 2026, afin de ne pas perturber l'accessibilité au parking du Lycée.

LA SALLE DE VISITE



Au cœur du quartier de la gare, ce bâtiment emblématique est en cours de rénovation.

Le projet de rénovation s'inscrit dans la continuité du programme de requalification du quartier de l'ancienne gare avec la création en 2011 de la Passerelle des Arts qui abrite

la médiathèque et le conservatoire. Il participe à la valorisation du patrimoine et à la revitalisation du quartier. L'objectif est que le bâtiment de la Salle de Visite puisse recevoir du public dans le cadre d'activités culturelles et événementielles à court terme.

La Salle de Visite est un immense bâtiment composé de trois parties distinctes, pour une superficie totale

au sol de 663 m² (une 1^{ère} partie de 523 m² et 2 autres parties de 70m² chacune). Elle a conservé son allure majestueuse avec sa charpente métallique apparente, sa baie vitrée monumentale, son lanterneau au milieu du toit pour l'éclairer et les blasons des différentes gares de la société Paris Lyon Marseille.

Histoire de la Salle de Visite

Depuis la création de la ligne ferroviaire en 1858, les voyageurs à destination ou en provenance de Genève y étaient contrôlés. Tous devaient descendre des trains, déposer leurs bagages sur les grands bancs en bois et être fouillés par des douaniers. Les locomotives et les wagons étaient également inspectés. Il s'agissait de lutter contre les flux clandestins d'argent et de produits taxés de manière différente de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Cette douane a été fermée en 1946 suite au déplacement de la gare internationale à Genève Cornavin. Déjà en 1923 le déplacement de la limite de la zone franche vers Collonges avait provoqué la fermeture de la douane routière installée au pont de Couppey.

La salle des visites en douane, fut ensuite affectée à des bureaux, puis désaffectée.



Travaux en automne 2025

- Restauration des éléments architecturaux d'origine
- Aménagement des espaces intérieurs
- Mise en place d'équipements techniques nécessaires à l'accueil des différents types de manifestations

Coût estimé

(études comprises) :
565 240 € TTC

Un lieu d'accueil dès fin d'année 2025

L'établissement, au terme de cette phase de rénovation, sera classé en ERP type L - 5ème catégorie. La fin des travaux étant planifiée

à la mi-automne 2025, une part importante des festivités de fin d'année proposées par la municipalité se tiendront dans et aux alentours de ce site rénové. [Consultez l'agenda en page 23.](#)



ÉCOLE MATERNELLE D'ARLOD

Les travaux pour la construction de la nouvelle école ont débuté en septembre 2025, avec le dévoiement des réseaux.

La phase suivante consistera en la déconstruction des sanitaires situés sur l'emprise de la future école, pour se poursuivre par les opérations de terrassement en fin d'année 2025.



Vue réalisée par Atelier B

Expression des groupes d'élus représentés
au Conseil Municipal de la ville de Valserhône

GROUPE MAJORITAIRE

Cet été 2025 a marqué une étape importante pour un quartier très fréquenté et central de la ville, en l'occurrence le quartier de Musinens, avec la livraison de nouveaux aménagements ludo-sportifs au square des colibris et au parc du Crédo. Ces espaces, pensés pour favoriser la convivialité, l'activité physique et le bien-être de toutes les générations, ont immédiatement rencontré un réel succès. Ils complètent l'offre existante dans la ville, avec une répartition équilibrée entre les différents secteurs allant d'Arlod au centre-ville, en passant par Musinens et jusqu'à Lancrans et Châtillon. Il est indéniable que ces réalisations répondent à une attente forte des habitants : pouvoir disposer, à proximité de chez soi, d'équipements modernes et adaptés à une pratique libre, familiale ou amicale, du sport et des loisirs.

Malheureusement, nous devons également faire face à une réalité

préoccupante : des incivilités récurrentes sont constatées sur ces nouveaux aménagements, comme sur d'autres équipements similaires (aires de jeux, city-stades, espaces de détente etc.).

Ces comportements irrespectueux pénalisent directement les usagers de tous âges, qui se voient privés d'installations conçues pour eux. Ils représentent aussi un coût non négligeable pour la collectivité, qui doit assumer les frais de réparation ou de remise en état, ce qui pénalise également sa capacité d'investissement dans de nouvelles réalisations.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces dégradations et rappelons que chaque acte d'incivilité fera systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte. Il est de notre responsabilité de défendre le bien commun et de garantir que la loi s'applique.

Les espaces publics appartiennent à tous et doivent être respectés par chacun pour favoriser le vivre ensemble.

L'autre priorité des élus de la majorité est évidemment celle de l'amélioration des conditions d'accueil de nos enfants dans nos écoles.

D'une part, la relocalisation efficace et record des élèves d'Arlod dans des locaux adaptés avant une réhabilitation complète et une extension de l'école et, d'autre part, la future réhabilitation de l'ancien collège Louis Dumont pour y accueillir à terme les élèves de l'école Marius Pinard sont deux illustrations parmi tant d'autres de cette préoccupation permanente.

En cette fin d'année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux et vous souhaitons de très belles fêtes en famille ou entre amis.

GROUPE MINORITAIRE

Rentrée scolaire : à quand la sérénité pour tous ?

La rentrée est un moment crucial pour les familles, les enfants et l'ensemble de la communauté éducative. C'est un temps d'organisation, de projection et d'anticipation. Pourtant, force est de constater qu'à Valserhône, cette rentrée 2025 a encore une fois été marquée par l'improvisation et le manque de considération pour les besoins essentiels de nos enfants.

L'exemple le plus frappant reste celui de l'école d'Arlod, sinistrée par un incendie. Ailleurs, dans les communes voisines, des solutions provisoires dignes sont mises en place : classes modulaires installées dès l'été, concertation avec les familles, communication claire. À Valserhône, rien de tout cela : les plus petits sont redirigés vers le centre de loisirs, les plus grands regagnent le centre-ville, au prix d'une logistique infernale pour les parents, sans oublier les difficultés

de stationnement. Jusqu'à quand ? Pas de réponse à ce jour.

Les conditions d'accueil sont, elles aussi, préoccupantes. Les enfants déplacés dans l'ancien collège se retrouvent pour certains assis sur des chaises de salle des fêtes, inadaptées à leur morphologie.

Quant à l'école Pierre Longue à Lancrans, elle a vu ses effectifs exploser sans anticipation : une classe supplémentaire occupe désormais la salle dédiée jusqu'alors au périscolaire. Nous nous interrogeons sérieusement sur la sécurité et la qualité des temps méridiens. Comment assurer un encadrement adapté avec un tel surnombre ? Quelles garanties avons-nous que les normes sont respectées ?

L'école Marius Pinard reste figée dans ses problèmes connus depuis des années : des classes sans point d'eau, des toilettes à l'extérieur, des locaux délabrés.

Pendant ce temps, un "parc provisoire" a été installé sur l'ancien terrain de rugby : quelques tables posées là, mais pas un coin d'ombre.

On en vient à se demander si les élus majoritaires vivent vraiment cette ville au quotidien. Les besoins concrets des habitants sont-ils pris en compte ?

Le nombre de commissions se réduit d'année en année, et la présence des élus se fait rare dans certaines.

Pourtant, nous refusons de céder au fatalisme. Valserhône est une ville riche de ses habitants, ses associations, ses enseignants et ses familles engagées.

Nous voulons croire qu'avec plus d'écoute, d'anticipation et plus de respect pour les citoyens, nous pouvons construire ensemble une ville où la rentrée scolaire sera enfin synonyme de sérénité et de réussite pour nos enfants.

DANS LES COULISSES DU SERVICE
"ENTRETIEN BÂTIMENTS"

Discrets et efficaces, les
16 agents de ce service
essentiel à la vie de
la collectivité forcent
l'admiration de tous.

16
Agents

Dont
1
responsable

Le service "Entretien Bâtiments" est rattaché à la Direction des Affaires Culturelles, de la Vie Associative et Sportive. En effet, il assure non seulement l'entretien des bâtiments occupés par les services municipaux mais également celui de nombreux sites utilisés par les associations culturelles, sportives et autres.

Outre le travail récurrent effectué chaque semaine avec minutie sur l'ensemble des sites, les agents du service mettent également à profit les périodes de vacances scolaires, notamment la période estivale, pour effectuer des travaux de nettoyage renforcés, par exemple au niveau du matériel sportif mis à disposition des associations.



Leur polyvalence constitue une de leurs nombreuses qualités reconnues.

C'est pourquoi ils interviennent également pour répondre à des besoins ponctuels, aussi bien en faveur des autres services municipaux que des associations locales. Citons leurs interventions récentes au Château de Musinens et au Village des Associations.

Votre ville recrute !

Toutes les offres d'emploi sur
www.valserhone.fr

Adressez votre candidature à
recrutement@valserhone.fr
ou par **courrier**.

Sites entretenus

- Hôtel de ville et mairies annexes
- Centre technique municipal
- Centre Jean Marinnet
- Maison des Citoyens Claude Tournier
- Passerelle des Arts
- Bibliothèque de Lancrans
- Espace culturel de Châtillon
- Cinéma Les Variétés
- Théâtre Jeanne d'Arc
- Police intercommunale
- Salle des fêtes, salle de sport et petite salle des Étournelles
- Salle des fêtes de Lancrans
- Centres sportifs Antoine Jacquet et Marcel Berthet
- Plaine des Sports
- Salles de sport (escalade, boxe etc.)



Élections municipales 2026

Pour pouvoir voter, il est **indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de Valserhône**.

Vous venez d'emménager dans la commune ? Vous avez changé d'adresse au sein de la commune ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année et au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin, soit **au plus tard le vendredi 6 février 2026**.

N'attendez pas la dernière minute : faites vos démarches dès maintenant !



Dates à retenir

► **Premier tour :**
15 mars 2026

► **Second tour :**
22 mars 2026

L'inscription est simple et rapide :

► Soit en ligne depuis le site service-public.fr

► Soit en ligne via l'**Espace Citoyens de la Ville**

► Soit directement en **mairie**, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

► Pour vérifier votre inscription, rdv sur elections.interieur.gouv.fr



Où trouver le ValserhôneMag ?

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valserhône.

Le Service Urbanisme a déménagé



Le service Urbanisme de la commune de Valserhône s'est installé dans les locaux de l'**hôtel de ville** au 34 rue de la République.

Contacts et horaires :

► **Par mail :**
urbanisme@valserhone.fr

► **Par téléphone :** 04 50 48 71 68
Mardi 14h30 - 16h30
Jeudi et vendredi 9h - 12h

► **Accueil public :**
Mardi 9h - 12h
Mercredi et jeudi 14h30 - 16h30

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le service Communication : communication@valserhone.fr

Retrouvez également le ValserhôneMag dans les différentes infrastructures municipales et chez certains commerçants de la ville, ou en version numérique sur www.valserhone.fr

Infrastructures culturelles

Réseau Média'Vals

► **Médiathèque Louis Miraillet**
Passerelle des Arts, Place Ch. de Gaulle,
Tél. 04 50 56 60 89

► **Bibliothèque de Châtillon**
Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville,
Tél. 04 50 59 77 34

► **Bibliothèque de Lancrans**
2 Route de la Fromagerie
Tél. 09 72 66 36 70
mediatheque.lancrans@valserhone.fr

Conservatoire à Rayonnement Communal
Passerelle des Arts, Place Ch. de Gaulle,
Tél. 04 50 56 60 88
crc@valserhone.fr

Cinéma municipal Les Variétés
42 Rue de la République
Tél. 04 50 48 65 04
www.lesvarietes.fr

Théâtre municipal Jeanne d'Arc
9 Ruelle des Arts
Tél. 04 50 48 23 21
www.artabesques.fr

Numéros utiles

Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
SAMU : **15** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**

Mairies déléguées

Bellegarde-sur-Valserine
34 Rue de la République

► **Accueil et État Civil**
Tél. 04 50 56 60 60
etatcivil@valserhone.fr
Lundi - Mercredi - Vendredi
9h00-12h00 / 13h30-17h00
Mardi 9h00-11h00 / 13h30-17h30
Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Samedi 9h30-12h00
(RDV titres d'identité uniquement)

► **Service scolaire**
Tél. 04 50 56 60 85
familles@valserhone.fr
Lundi au Jeudi :
9h00-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi : 13h00-17h00

► **Urbanisme**
Tél. 04 50 48 71 68
Mardi 14h30 - 16h30
Jeudi et vendredi 9h - 12h
Accueil public
Mardi 9h - 12h
Mercredi et jeudi 14h30 - 16h30
urbanisme@valserhone.fr

► **Solidarité et Social / CCAS**
Tél. 04 50 56 60 72 - ccas@valserhone.fr
Lundi - Mercredi :
9h00-12h00 / 13h30-17h00
Mardi : 13h30-17h00 / Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Châtillon-en-Michaille

35 Rue de la Poste
Tél. 04 50 59 74 94
accueilchatillon@valserhone.fr
Lundi - Mardi - Mercredi : 8h30-12h00
Jeudi - Vendredi : 13h30-17h00

Lancrans

25 Grande Rue
Tél. 04 50 48 15 88
accueilancrans@valserhone.fr
Mercredi : 8h30-12h00

Services décentralisés

Services Techniques
Centre Technique Municipal (CTM)
965 Rue Santos Dumont
Tél. 04 82 53 94 74
ctm@valserhone.fr
Lundi au vendredi : 8h00-12h00
13h30-16h30 (16h00 le vendredi)

Sports – Événementiel – Vie associative – Location de salles
Centre Jean Marinnet
Place Jeanne d'Arc
Tél. 04 50 56 05 92
cjm@valserhone.fr
evenementiel@valserhone.fr

Police Municipale Intercommunale
4 Rue de la Perte du Rhône
Tél. 04 50 56 60 77
Accueil du public : Lundi au vendredi
8h30-12h00 / 13h30-17h00

Retrouvez l'Agenda en ligne : www.valserhone.fr

OCTOBRE

Vendredi 31 | 20h30
SWANN PERISSÉ

Humour
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos & billetterie : artabesques.fr



NOVEMBRE

LE MOIS DU DOC

Programmation complète à venir
THÉMATIQUES :
Métamorphoses / La nature
Média'Vals et cinéma Les Variétés
En partenariat avec Activals

Mercredi 12 | 12h21
ASCOLTA

Chants italiens
Passerelle des Arts | Nef
Billetterie : billetweb.fr



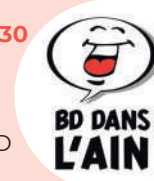
Vendredi 14 | 20h30
COQUELICOT

Danse | Cie Dessources
(Nono Battesti)
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos & billetterie : artabesques.fr



Samedi 29 et dimanche 30
BD DANS L'AIN

Festival BD | 29^{ème} édition
Centre Jean Marinnet
Par l'Association Arts & BD
Infos : bddanslain.fr



Samedi 29 | 18h00
LE JARDIN DES FÉES

Concert dessiné
Nora Moretti et Ameylia
En partenariat avec BD dans l'Ain
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos & billetterie : artabesques.fr



DÉCEMBRE

VALSERHÔNE FÊTE NOËL



Programmation complète à venir
TEMPS FORTS :
Samedi 06
Inauguration de la Salle de Visite
Lancement des illuminations

Dimanche 14
Spectacles Lumirhône
Marché de Noël du REV

Mercredi 17
La Passerelle fête Noël

MÉDIA'VALS

Médiathèques de Valserhône

Dans vos médiathèques, retrouvez de nombreuses animations, tout au long de l'année et pour tous les âges : ateliers créatifs, les Racomptines, ateliers d'écriture, club lecture
www.mediavals.valserhone.fr



Dimanche 07 | 17h30
LE SALON DE MUSIQUE

Musique celtique
Duo Niseis
Passerelle des Arts | Nef
Billetterie : billetweb.fr



Vendredi 12 | 20h30
LES PIEDS NUS DANS LA NEIGE

Théâtre humour
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos & billetterie : artabesques.fr



JANVIER

Dimanche 11 | 17h30
CONCERT DU NOUVEL AN

Théâtre Jeanne d'Arc | Entrée libre
Concert symphonique du Conservatoire

Mercredi 21 | 12h21
NUIT DE LA LECTURE
PROCHÉVOUS DE LA TABLAMOI

Passerelle des Arts | Nef
Poésie spectaculaire
Billetterie : billetweb.fr



Vendredi 23 | 19h00
VŒUX DU MAIRE

Plaine des Sports
Ouverture des portes dès 18h30

Vendredi 23 | 20h30
VICTOR LEE GABRIEL

"Le monstre et la maison"
Musique
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos & billetterie : artabesques.fr



Samedi 31 | 18h00 et 20h30
LES IMPROS DE JEANNE & LES SOUFFLEURS AUX GRADINS

Théâtre d'impro
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos & billetterie : artabesques.fr



L'Office de Tourisme Terre Valserhône publie également son agenda des événements :
www.terrevalserhone-tourisme.fr



Agenda sous réserve de modifications, des conditions climatiques et du protocole sanitaire en vigueur.

VALSERHÔNE fête Noël !

DÉCEMBRE 2025

Création : Marjolaine Durieux

